paris-normandie.fr

# Loi Blanquer : le conseil municipal du Havre perturbé par une délégation d'enseignants - Le Havre

3-4 minutes

## Éducation. Une délégation d'enseignants est venue lundi 29 avril 2019 au soir demander au maire de soutenir une directrice d'école sous le coup d'une sanction après avoir envoyé des mails contre la loi Blanquer depuis la messagerie de son école.

Publié le 29/04/2019 à 20:43

Mis à jour le 29/04/2019 à 21:21

Depuis plusieurs jours, des enseignants du Havre dénoncent le traitement réservé à l'une de leur collègue, directrice de l'école Lamartine (quartier Brindeau). Celle-ci a été contrainte par sa hiérarchie (l'inspection académique) à prendre part au « mouvement », c'est-à-dire demander à changer d'affectation, donc d'école à la rentrée prochaine. Il lui est reproché d'avoir émis des critiques vis-à-vis de la loi Blanquer (dit de « l'école de la confiance ») depuis la boîte mail de son établissement. Mail qui, selon les syndicats (SNUIPP et CGT Éduc'action), aurait été envoyé par erreur à la Ville du Havre puis transmis aux services de l'Éducation nationale par cette dernière alors qu'ils s'adressaient aux parents.

### Décision contestée

Lundi soir, une délégation a perturbé le conseil municipal. Les manifestants ont demandé au maire, Jean Baptiste Gastinne, de faire en sorte que l'Éducation nationale revienne sur sa décision. Il s'y est refusé. Le vœu de soutien à la directrice proposé par Nathalie Nail, la conseillère communiste d'opposition, a, certes, été soumis au vote mais rejeté. Le conseil aura été perturbé jusqu'à son terme, la forte d®l®gation scandant ç d®lation et complicit®è...